

Un équipement sur mesure pour réduire les risques d'accident



Louise Bélanger
lbelanger@asstsas.qc.ca

LE COMPACTEUR À DÉCHETS ÉTAIT EN FIN DE VIE UTILE ET SA CONCEPTION EXPOSAIT LES EMPLOYÉS ASSIGNÉS À CETTE TÂCHE À DES RISQUES POUR LEUR SÉCURITÉ (TMS, CHUTE, ÉCRASEMENT). CET ARTICLE DÉCRIT LES DÉMARCHES ENTREPRISES PAR L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC-UNIVERSITÉ LAVAL (IUCPQ-UL) POUR ÉLIMINER LE DANGER À LA SOURCE.

Problématique

Comme la majorité des hôpitaux du Québec, l'IUCPQ-UL possède un compacteur qui permet de réduire le volume des déchets par compression afin d'en faciliter l'entreposage et le transport. Les employés du Service d'hygiène et salubrité affectés à la collecte des déchets devaient lancer les sacs un à un dans le compacteur. Cette tâche générait beaucoup de manutention de charges lourdes et augmentait les risques ergonomiques. Pour récupérer les sacs dans le chariot, les travailleurs devaient exécuter des gestes impliquant des mouvements contraignants pour le dos et les membres supérieurs. Ils utilisaient une perche pour récupérer les sacs éloignés, ce qui pouvait entraîner des mouvements contraignants dans cet environnement exigu. La vidange des poubelles de la cuisine et des contenants de volumes et de poids différents comportait aussi un risque élevé. Les contenants étaient versés sur le côté et maintenus manuellement tout au long du processus.

En plus des TMS, la situation présentait un potentiel de blessures très graves, voire mortelles. L'accès au local du compacteur n'était pas sécurisé. Comme les portes de ce dernier étaient régulièrement laissées ouvertes ou non verrouillées, les conséquences auraient pu être fatales. Des travailleurs auraient pu être écrasés par le compacteur, lors de son remplissage ou lors d'activités d'entretien. Des quasi-chutes dans le compacteur avaient d'ailleurs déjà été rapportées.

Finalement, avec l'ancien compacteur, la présence de résidus et de liquides était souvent notée à la suite de la collecte des déchets par le fournisseur, créant ainsi un risque de chute et affectant la salubrité des lieux.

Mesures temporaires

L'hygiéniste du travail de l'établissement a d'abord fait l'analyse des risques liés à l'ancien compacteur et formulé des recommandations. Des actions ont été prises afin de contrôler ces risques, notamment : 1) la sécurisation du local et de l'accès à l'alimentation du compacteur ; 2) le cadenassage du système de compaction pendant la vidange ; 3) le remplacement des poubelles ; et 4) la mise en place d'une procédure de travail. En dépit de ces mesures, l'ancien compacteur devait être remplacé à moyen terme ou complètement modifié.



De gauche à droite : Jean Bégin, Johanne Dubé, Guy Fournier, Marie Paquet et Mélanie Paquette.

La solution devait permettre la mécanisation de la manutention des différents contenants de déchets et l'élimination de l'ensemble des risques documentés.

Tous les acteurs du projet [...] se sont réunis à plusieurs reprises afin d'émettre leur avis sur la conception de l'équipement.

Élaboration de la solution permanente

L'opportunité s'est présentée avec le projet de construction d'un nouveau bâtiment de l'hôpital. Un compacteur serait installé dans cette aile. Le chargé de projet a recueilli les besoins du personnel de l'hygiène et salubrité. La solution devait permettre la mécanisation de la manutention des différents contenants de déchets et l'élimination de l'ensemble des risques documentés.

Le chargé de projet a ensuite travaillé avec un fournisseur afin de développer un concept sur mesure correspondant aux besoins des utilisateurs et de l'établissement. L'utilisation de plusieurs contenants à déchets de dimensions différentes compliquait la conception. La solution proposée consisterait en un équipement mécanisé et automatisé de transfert des contenants à déchets vers le compacteur.



Un projet rassembleur réunissant plusieurs acteurs

- **LE CHARGÉ DE PROJET** **Guy Fournier** a planifié, coordonné et assuré la réalisation des différentes étapes du projet.
- **LE SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ** La chef de service, **Julie Perron**, et le chef de secteur, **Sylvain Leblanc**, ont été impliqués dès la création de l'initiative. **Mélanie Paquette**, technicienne en prévention, et **Jean Bégin**, préposé, ont également contribué au projet.
- **LE SERVICE DE LA PRÉVENTION SST** **Johanne Dubé**, hygiéniste du travail, a collaboré à l'analyse de la situation dangereuse et émis des recommandations concernant le concept général. **Marie Paquet**, agente de gestion du personnel, a ensuite été intégrée au processus de création de l'équipement afin d'en assurer la sécurité et la conformité.
- **L'ASSTAS** **Valérie Hensley**, conseillère, a soutenu l'équipe lors de visites d'autres établissements. Elle a participé à une analyse des risques ergonomiques entourant les efforts de poussée/tirée des chariots pour l'entreposage et le transport des déchets à l'interne.

Des plans ont ensuite été soumis à l'équipe de l'établissement. Des rencontres avec les fournisseurs et les personnes concernées ont été réalisées. Puisque le compacteur a été conçu sur mesure, la validation du projet s'est effectuée tout au long du processus de création. Tous les acteurs du projet, incluant un préposé à l'hygiène et salubrité, se sont réunis à plusieurs reprises afin d'émettre leur avis sur la conception de l'équipement.

Mise en place de la solution

Le nouveau compacteur est en utilisation depuis l'ouverture du nouveau pavillon, en juin 2018. Il est maintenant localisé dans une zone à accès restreint grâce à un système de carte magnétique.

En fonction du type de contenants à déchets, deux systèmes de levage sont disponibles. Après avoir placé le contenant devant le bon système de levage, l'employé doit s'assurer que les fourches sont bien placées sur le contenant à déchets en le soulevant, mécaniquement, d'environ 15 cm. Pour la sécurité de l'employé, une commande, qui nécessite l'usage des deux mains, a été installée.

Cette commande est actionnée directement dans la zone intérieure de l'enceinte de l'équipement. L'employé doit ensuite sortir de l'enceinte pour compléter la manœuvre. À ce moment, les portes déroulantes se referment et la zone est entièrement sécurisée. Le cycle complet de versage est actionné en une seule opération, mais une fonction manuelle demeure disponible en cas de problème. Le système rapporte ensuite le contenant à l'endroit initial et les fourches se rétractent au-

tomatiquement. Les portes déroulantes s'ouvrent et l'employé repart avec le contenant vide.

La formation des employés a été offerte par le fournisseur du compacteur. Des fiches illustrant les étapes d'utilisation du verseur ont été créées et installées à proximité du poste de contrôle. Des entretiens préventifs ont été planifiés afin d'assurer le bon fonctionnement de l'équipement.

Avantages de cette solution

Cette solution permet d'éliminer la manutention manuelle des sacs de déchets et les risques ergonomiques liés à cette tâche. De plus, le nouvel aménagement empêche d'accéder directement à la trémie (la bouche) du compacteur, éliminant ainsi les risques graves de chute. Finalement, le type de compacteur choisi (monobloc) permet de réduire considérablement les résidus qui tombent au sol lors de la collecte des déchets par le fournisseur.

Les travailleurs apprécient de ne plus avoir à jeter les sacs à déchets un à un dans le compacteur. Ils se disent très satisfaits du nouvel équipement ! ■

POUR PLUS D'INFORMATION

Marie Paquet, agente de la gestion du personnel, IUCPQ-UL
Tél. : 418 656-8711 poste 5474
marie.paquet@ssss.gouv.qc.ca



Départ d'une leader en prévention

Après plus de 30 ans à travailler en prévention dans le réseau de la santé, Johanne Dubé prend une retraite bien méritée. L'équipe tient à souligner son travail et sa contribution pour l'avancée de la SST des employés du réseau. Cette passionnée inépuisable a déjà de nombreux projets en tête et nous lui souhaitons une belle retraite !